

Québec, le 19 septembre 2016

Objet : Demande d'accès aux documents adressée au MEES
Notre dossier : 16310/16-76

Monsieur,

Par la présente, nous vous confirmons que notre organisme a reçu en date du 30 juin 2016 votre demande d'accès, datée du 30 juin 2016, visant à obtenir les documents suivants :

- Coût total de la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement (ensemble des dépenses) pour l'année 2015-2016 et du 31 mars au 30 juin 2016;
- Coûts de l'ensemble des photocopies sous votre responsabilité pour l'année 2015-2016;
- Abonnement annuel à la Direction générale des acquisitions (DGACQ) du Centre de services partagés du Québec, 2015-2016;
- Coûts de l'entretien et de la création de sites Web pour l'année 2015-2016;
- Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) du 31 mars au 30 juin 2016;

Madame Johanne Carrier, de ma direction, a tenté de communiquer avec vous à plusieurs reprises, afin de préciser votre demande pour le point 3. En l'absence de précision de votre part, il nous est impossible de répondre à ce point. Vous pourrez toujours faire une nouvelle demande d'accès relativement à ce sujet.

Les frais de participation à une activité de formation, un colloque ou un congrès sont diffusés sur le site Web du ministère à l'adresse suivante :

<http://www.education.gouv.qc.ca/le-ministere/acces-a-linformation/divulgation-des-depenses/>

Pour répondre aux points 2 et 4, nous vous invitons à consulter les réponses diffusées à l'étude des crédits 2016-2017, plus précisément les questions 13 et 27 des renseignements généraux de l'opposition officielle à l'adresse suivante :

<http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CCE/mandats/Mandat-35055/documents-deposes.html>

Vous trouverez ci-joint un tableau pouvant répondre au point 5 de votre demande. Les factures pour le mois de juin n'ont pas été transmises par le CSPQ au ministère, il est donc impossible de vous fournir les coûts. Également, certains frais concernant l'organisation d'événements sont disponibles sur le site Web du ministère à l'adresse ci-haut mentionnée.

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents,

Original signé

Ingrid Barakatt

IB/JC/jr

p. j.

Avis de recours

À la suite d'une décision rendue en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (la Loi).

Révision par la Commission d'accès à l'information

a) *Pouvoir :*

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

Québec	575, rue St-Amable Bureau 1.10 Québec (Québec) G1R 2G4	Tél. : 418 528-7741 Numéro sans frais 1 888 528-7741	Télec. : 418 529-3102
Montréal	500, boul. René-Lévesque Ouest Bureau 18.200 Montréal (Québec) H2Z 1W7	Tél. : 514 873-4196 Numéro sans frais 1 888 528-7741	Télec. : 514 844-6170

b) *Motifs :*

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) *Délais :*

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

Nom	PSA	Projet						
-----	-----	--------	--	--	--	--	--	--

Répartition des dépenses
des conférences de presse

260990035

Total

9 008,12 \$
143,11 \$
8 865,01 \$

Nombre d'événements

10

Rapport, hébergement, location auto

	Événement	Lieu	Date	Fournisseur	Mandat	Dépenses Autres	Dépenses Hébergement	Dépenses Rapport frais	Dépenses Location auto	Dépense par événement
1	1 Annonce nationale Plan québécois des infrastructures - École Saint-Nom-de-Jésus	Montreal	11 avril 2016	CSPQ	Sonorisation	1 106,90 \$				1 106,90 \$
1	1 Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - Région Laurentides - École secondaire Augustin-Norbert-Morin	Saint-Adèle	18 avril 2016	CSPQ	Sonorisation	793,43 \$				793,43 \$
1	1 Maintien des bâtiments - École Monseigneur-Milot	Victoriaville	25 avril 2016	CSPQ	Sonorisation	998,03 \$				998,03 \$
										2 898,36 \$
1	1 Maintien des bâtiments - École Hébert	Laval	2 mai 2016	CSPQ	Sonorisation	656,00 \$			44,00 \$	700,00 \$
1	1 Maintien des bâtiments - École South Hull	Outaouais	6 mai 2016	CSPQ	Sonorisation	823,96 \$				823,96 \$
1	1 Infrastructures - École Jean XXIII	Ange-Gardien	6 mai 2016	CSPQ	Sonorisation	783,13 \$				783,13 \$
1	1 Infrastructures - École secondaire L'Envol	Saint-Nicolas	8 mai 2016	CSPQ	Sonorisation	771,73 \$				771,73 \$
1	1 Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - Aménagement de terrains de baseball - Pavillon Giuseppe-Garibaldi	Saint-Léonard	9 mai 2016	CSPQ	Sonorisation	711,63 \$				711,63 \$

1	Maintenance des bâtiments - Projets au Saguenay - Polyvalente	Jonquière	27 mai 2016	Entreprise	Location d'auto					51,00 \$	
				CSPQ Employé	Sonorisation Rapport de frais	1 488,96 \$			48,11 \$		1 588,07 \$
1	Instances régionales de concertation sur la persévérance scolaire et la réussite éducative - École secondaire Calixa-Lavallée	Montréal	30 mai 2016	CSPQ	Sonorisation	731,24 \$					731,24 \$
											6 109,76 \$
10						Total	0,00 \$		48,11 \$	95,00 \$	9 008,12 \$